



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/45/161
9 mars 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

Quarante-cinquième session
Point 34 de la liste préliminaire*

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN

Lettre datée du 8 mars 1990, adressée au Secrétaire général
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente
du Panama auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration du Gouvernement panaméen, publiée par le Président de la République du Panama, M. Guillermo Endara Galimany, à l'occasion du trentième anniversaire des événements tragiques de Sharpeville (Afrique du Sud) et de la libération du grand militant sud-africain, Nelson Mandela.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 34 de la liste préliminaire.

L'Ambassadeur,

Représentant suppléant,

Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) León ABADI A.

* A/45/50.

Annexe

DECLARATION DU PRESIDENT DU PANAMA CONCERNANT LES FAITS SURVENUS
RECEMMENT EN AFRIQUE DU SUD

En ce jour où tous les Etats Membres de l'ONU commémorent le trentième anniversaire des événements tragiques de Sharpeville (Afrique du Sud), le Gouvernement et le peuple de la République du Panama tiennent à réaffirmer leur appui fraternel à tous les peuples qui continuent de lutter pour édifier une société démocratique exempte de préjugés raciaux.

La République du Panama félicite en particulier le Comité spécial contre l'apartheid de l'ONU de tous les efforts déployés sur le plan international en vue d'obtenir la libération du grand militant sud-africain, Nelson Mandela, événement qui représente le "triomphe de la liberté", comme l'a déclaré notre président, M. Guillermo Endara Galimany.

Le Gouvernement et le peuple panaméens estiment que, même après la libération du chef de la majorité noire sud-africaine, Nelson Mandela, le Comité spécial et la communauté des nations doivent redoubler d'efforts pour éliminer la discrimination raciale, car ils sont convaincus que la paix ne pourra régner en Afrique australe tant que la grande majorité du peuple soumise au régime d'apartheid ne pourra exercer ses droits fondamentaux et inaliénables et recouvrer sa dignité.

Le Panama adresse ses encouragements à tous les peuples frères qui sont victimes de ce fléau et espère qu'un jour la raison et la justice l'emporteront en Afrique australe et que les cloches du monde entier annonceront le "triomphe de la liberté" que représentera l'élimination de la discrimination raciale.
